



Le Réseau d'Observation du Littoral de Normandie et des Hauts-de-France, siège d'une expertise partagée pour les acteurs du littoral

Qu'est-ce que le ROL Normandie - Hauts-de-France ?

Le Réseau d'Observation du Littoral (ROL) de Normandie et des Hauts-de-France oeuvre depuis 2010 à **identifier, coordonner, harmoniser, diffuser et valoriser la connaissance** sur les thématiques de la **dynamique côtière**, des **risques naturels en milieu littoral** et de la **biodiversité en tant que marqueur des changements côtiers**. Initialement porté par la délégation Normandie du Conservatoire du littoral, le ROL a, depuis mars 2020, pérennisé son action sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), avec l'appui des partenaires financeurs que sont les Régions Normandie et Hauts-de-France, l'Etat et le Conservatoire du littoral.

Ce réseau interrégional fournit aux **élus et décideurs** des clefs de compréhension au travers de ses outils afin d'**éclairer leur prise de décision sur la gestion du trait de côte**.

Même s'il ne dispose d'aucune compétence régalienne en matière de gestion des risques naturels, le ROL accompagne les acteurs vers une **prise de conscience des phénomènes** qui interagissent sur leur territoire. Les données mises à disposition les placent dans une posture d'anticipation en les aidant, entre autres, dans l'élaboration de leur stratégie locale de gestion intégrée de la bande côtière. Cet accompagnement prend forme au travers de colloques, séminaires, ateliers de terrain ou encore d'éclairages techniques dans les projets de territoire.



Atelier de terrain organisé par le ROL à Dieppe

Au centre d'une expertise partagée

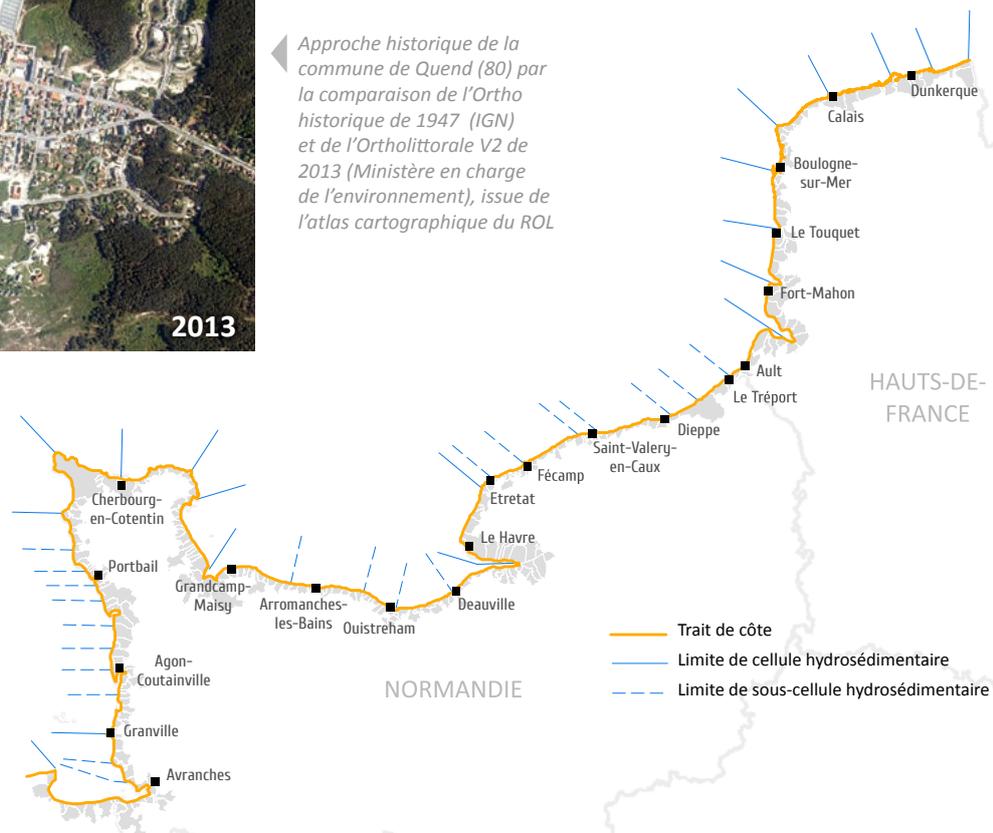
L'expertise du ROL s'appuie sur un Comité d'Orientation Scientifique et Technique (COST) composé de *intuitu personæ* spécialistes de la thématique littorale. Ce comité rassemble des laboratoires de recherche, des établissements publics et des associations incontournables à l'échelle de la Normandie et des Hauts-de-France, lui apportant une **approche interrégionale et pluridisciplinaire**. Dans ce cadre, le ROL participe à la coordination, à l'émergence et à la mise en oeuvre de projets de recherche et de territoire de ses membres.



Approche historique de la commune de Quend (80) par la comparaison de l'Ortho historique de 1947 (IGN) et de l'Ortholittorale V2 de 2013 (Ministère en charge de l'environnement), issue de l'atlas cartographique du ROL

Quel est son périmètre d'action ?

L'échelle de travail interrégionale du ROL de Normandie et des Hauts-de-France, structure unique en France, permet d'appréhender des phénomènes qui, par leur nature, dépassent les frontières administratives.





Quels sont les outils du réseau ?

L'infrastructure de données spatiales développée au ROL est **mise à disposition de tous les acteurs du littoral**. L'ensemble des informations disponibles sont organisées par thématiques et partagées via www.rolnhdf.fr. Au travers d'un atlas cartographique et d'un centre de ressources en ligne, le ROL permet d'identifier «**qui fait quoi, où, quand et comment**» sur le littoral de Normandie et des Hauts-de-France.



Qu'est-ce que la stratégie de suivi du littoral coordonnée par le ROL ?

Depuis 2016, le ROL coordonne une **stratégie de suivi homogène et récurrent du littoral** depuis la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'à la frontière belge. L'intérêt de ce **levé altimétrique haute résolution** est de constituer un socle de données fiable, qualifié et continu sur l'interface terre-mer, référence fondamentale pour mieux comprendre la dynamique côtière et les interactions qui agissent sur ce milieu. Il vient également étayer des recommandations pour les choix de gestion et d'aménagements.

Ces données altimétriques sont acquises en 2 phases :

- tous les 6 ans pour la topo-bathymétrie (1^{ère} campagne 2016-2018)
- tous les 3 ans pour la réactualisation du volet topographique (campagne 2020)



L'emprise interrégionale et l'analyse préalable des besoins de l'ensemble des partenaires permet la réalisation d'économies d'échelle et de coûts. Ces données en **opendata** sont mises à disposition par le ROL.

L'Etat, les Agences de l'eau Seine-Normandie et Artois-Picardie, l'Europe, le Shom et le Parc marin des estuaires picards et de la mer d'Opale se sont associés aux Régions et au Conservatoire du littoral pour soutenir ce projet.